



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IEN EG-ET-IO correspondants d'établissement et secteur d'accompagnement disciplinaire des lycées professionnels, SEP et SEGPA

Circulaire n° 2022-125 du 16/10/2022 relative à la correspondance d'établissement et à l'accompagnement disciplinaire des lycées professionnels, section enseignement professionnel et section d'enseignement général et professionnel adapté.

Doyen des Inspecteurs de l'éducation nationale du second degré.

Affaire suivie par : Charles KAOUA

Tél : 01 57 02 68 57/58

Mél : ce.ien-eget@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements

Annexes :

- *Le fichier « correspondances IEN EG-ET-IO »*

Nous vous prions de trouver ci-joint la répartition des correspondances d'établissements et des secteurs d'accompagnement disciplinaires des IEN EG ET IO pour les lycées professionnels, des sections d'enseignement professionnelle et des SEGPA.

Les correspondants d'établissement pourront être sollicités par les établissements concernés par l'évaluation externe et ceux engagés dans la démarche « Notre école, faisons -la ensemble ».

L'ensemble des IEN EG-ET chargés de l'accompagnement disciplinaires des établissements pourront également être sollicités pour toutes questions pédagogiques parmi lesquelles l'exploitation des tests de positionnement et le dispositif « Je réussis au lycée »

Charles KAOUA

Doyen des IEN EG-ET-IO